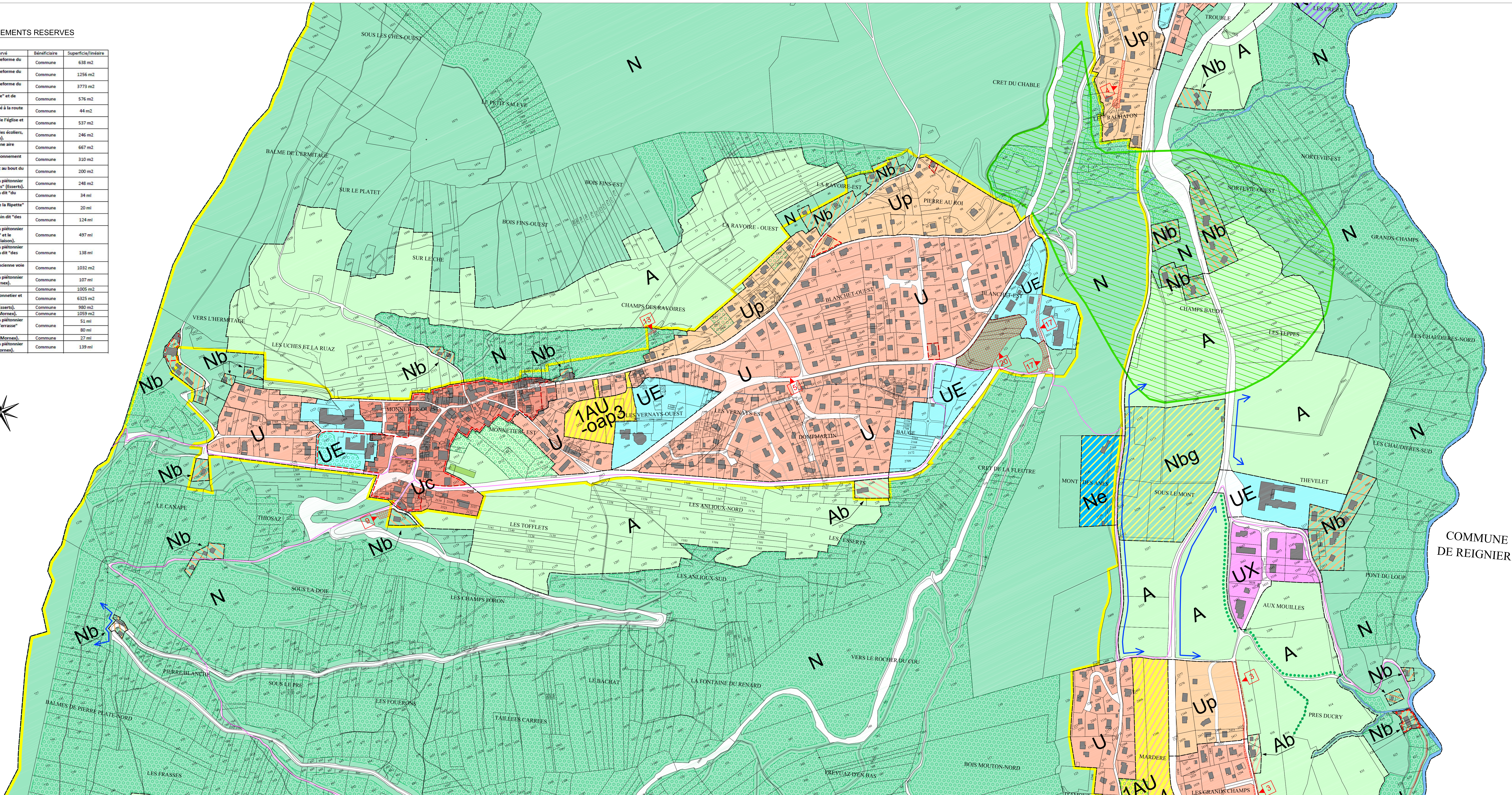
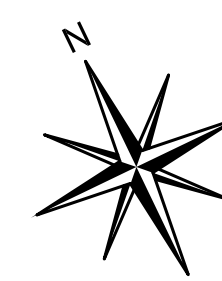


N°	Désignation de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie/m²/an
1	Aménagement et sécurisation à km 6 de plateforme du chemin dit "des Contamantes" (Morlaix).	Commune	638 m²
2	Aménagement et sécurisation à km 6 de plateforme du chemin dit "de la Terrasse" (Morlaix).	Commune	1256 m²
3	Aménagement et sécurisation à km 6 de plateforme du chemin dit "des Dessours" (Morlaix).	Commune	3773 m²
4	Confortement du chemin dit "de la Chapelle" et de l'aire de retournement (Morlaix).	Commune	576 m²
5	Sécurisation du linéaire piétonnier associé à la route des 3 Lacs (Morlaix).	Commune	44 m²
6	Sécurisation de carrefour entre le chemin de l'Église et la RD15 (Essert).	Commune	537 m²
7	Sécurisation de carrefour entre le chemin des Siclars, le chemin de Fontente et la RD15 (Essert).	Commune	246 m²
8	Aménagement du carrefour et création d'une aire publique de stationnement (Essert).	Commune	667 m²
9	Aménagement d'une aire naturelle de stationnement (Monnetier).	Commune	310 m²
10	Aménagement d'une aire de retournement au bout du chemin dit "du Moulin de la Neze".	Commune	200 m²
11	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier entre la RD15 et le chemin dit "des Dessours" (Essert).	Commune	248 m²
12	Confortement sur 2m de largeur du chemin dit "du Plaisir" (Morlaix).	Commune	34 m²
13	Confortement du chemin piétonnier dit "de la Ripette" (Monnetier).	Commune	20 m²
14	Confortement sur 2,5m de largeur du chemin dit "des Communaux" (Sables).	Commune	124 m²
15	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier situé entre le chemin dit "du Port du Loup" et le chemin dit "des Chas Desgrues" (le long d'Arche).	Commune	497 m²
16	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier au départ de la RD 15 et menant au chemin dit "des Vigues" (Morlaix).	Commune	138 m²
17	Confortement du chemin piétonnier dit "ancienne voie du fuculaire" (Monnetier).	Commune	1032 m²
18	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier départ de l'Impasse des Mesnières (Morlaix).	Commune	107 m²
19	Extension du cimetière (Essert).	Commune	1005 m²
20	Sécurisation et protection du gouffre de Monnetier et de la succession au van (Morlaix).	Commune	6325 m²
21	Création d'une aire de dépôt des grumes (Essert).	Commune	980 m²
22	Création d'une aire de dépôt des grumes (Morlaix).	Commune	1059 m²
23a	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier situé entre la RD15 et le chemin dit "de la Terrasse" (Morlaix).	Commune	51 m²
23b		Commune	80 m²
24	Confortement du chemin dit "des Vigues" (Morlaix).	Commune	27 m²
25	Confortement sur 2m de largeur du chemin piétonnier situé entre le pont de Visjeux et le van (Morlaix).	Commune	139 m²



		PROCEDURES		
PLAN n°1.lib	REVISIONS	MODIFICATIONS	MISES A JOUR	
ECHELLE 1/2500				
mise au point				
CONCEPTION	B.E DESSIN CLIC	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI	
ENCE DES TERRITOIRES	Collectivité locale Informel'	Fichiers du PLU		
L'urbanité				
Park Nord Aroney	L'Arénopole B, 2 Imp. de la Source	Diffusion R.G.D 74	14 mai 2013	
74370 Metz-Tessy	74200 Thonon-les-Bains			
04.50.10.32.76	04.50.10.32.76	2011		
04.50.10.32.77	04.50.10.32.77			

1 Numéro de l'emplacement réservé